

**BULLETIN D'INFORMATIONS**

LE MOT DU PRESIDENT _____ 2

SOMMAIRE

HORAIRE DES MAREES 1998 _____ 3

LA VIE DU CERCLE _____ 3

INFORMATIONS GENERALES _____ 3

 MISE EN PLACE D'UN DISTRIBUTEUR DE BOISSONS NON ALCOOLISEES : _____ 3

 AIDE A L'U.P.S.M. _____ 3

 VERS UNE ASSOCIATION DES CLUBS DE L'ILE DE RE _____ 4

 NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LE PAIEMENT DES DROITS DE REGATES _____ 4

 FAITS MARQUANTS DE LA VIE DU CLUB DEPUIS L'ETE _____ 4

PROGRAMME AVANT SAISON 1998 _____ 5

TARIFS D'AMARRAGE DANS L'AVANT PORT 1998 _____ 6

**NOUVELLES DISPOSITIONS EN MATIERE D'AFFECTATION DES PLACES
DANS L'AVANT PORT** _____ 7

PROGRAMME INFORMATION 98 _____ 8

RAPPEL DES COTISATIONS 1998 _____ 8

REGLEMENT DES LICENCES 1998 _____ 9

LE SPONSORING _____ 10

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DU 6/12/97 _____ 11

Documents joints :

- 2 Horaires des Marées

Documents à nous retourner :

- Règlement cotisation 1998 (si ce n'est fait accompagné du bordereau joint au BIM9711)
- Règlement licence 1998
- Demande d'emplacement dans l'avant port

LE MOT DU PRESIDENT

La communication est devenue une nécessité en 1998.

Savoir faire et bien faire ne sont plus suffisants et ne servent à rien si on n'y ajoute pas le faire savoir.

C'est pourquoi une partie de nos objectifs étant réalisée, nous allons en 1998 veiller à améliorer notre communication.

Nous avons inauguré cette démarche avec les commerçants à l'occasion de la recherche d'annonceurs pour l'horaire des marées 98, en justifiant nos hausses de tarifs par celles que nous avons nous-mêmes subies de la Mairie et, en leur retournant leur facture acquittée avec quelques mots d'explication sur notre action sur la commune de La Flotte.

Cet annuaire des marées est, depuis 1996, notre première opération de communication. Chacun peut y trouver, en plus des horaires et coefficients des marées, le programme du C.N.L.F. par catégorie d'activités et par période, et quelques informations utiles.

Comme chaque année, nous vous en adressons deux exemplaires qui contiennent tous les détails sur le programme de l'année 1998, sous réserve de modification bien sûr, notamment pour raisons météo. Il y a aussi quelques informations nouvelles non sans intérêt pour les gens de la mer que vous êtes.

En 1998, notre communication va se poursuivre par le biais du sponsoring mais, nous vous en reparlerons dans notre prochain BIM.

LE PRESIDENT

H.R.BAIN

HORAIRE DES MAREES 1998

Vous devez la page de couverture en couleur du BIM et de l'Horaire des Marées à Yves Ferrasson qui a eu l'idée de vous rappeler que notre Cercle a trente ans cette année.

Deux exemplaires de cet horaire sont joints à ce BIM sauf pour les membres qui l'ont reçu lors du repas de Paris.

Attention ! nous n'avons pas, cette année répété tout le programme d'activités du Cercle dans ce BIM afin d'éviter de l'alourdir. Si vous avez besoin d'un 3ème exemplaire ou d'un agrandissement de tout ou partie du programme, n'hésitez pas à le demander au secrétariat.

Cette opération rapporte cette année au Club, 15 KF environ (10 KF l'année passée) car la hausse des frais a été couverte par une augmentation des tarifs des annonceurs et en en prenant 10 de plus. Cela demande du travail au secrétariat bien sûr, Yves Ferrasson a du passé une quinzaine de jours pour la mise au point des pavés publicitaires et de la couverture et Henri-René Bain tout autant pour démarcher les commerçants, assurer la liaison avec l'imprimeur et distribuer ces horaires aux annonceurs.

Vous pouvez nous aider en rappelant à l'occasion de vos achats aux commerçants que vous faites partie du Cercle et que vous appréciez qu'ils tiennent à figurer dans l'Horaire des Marées.

Quatre mille exemplaires de cet horaire seront distribués cette année dont plus de trois mille par les commerçants annonceurs et ce, gratuitement.

LA VIE DU CERCLE

INFORMATIONS GENERALES

MISE EN PLACE D'UN DISTRIBUTEUR DE BOISSONS NON ALCOOLISEES :

Prévu initialement au Club House, il a été mis dans un premier temps au rez-de-chaussée, dans l'entrée afin de servir aussi aux visiteurs.

La législation ne permettant pas la distribution de bière ou boissons alcoolisées sans licence dans un passage ouvert au public, celles-ci seront donc vendues au bar aux heures habituelles d'ouverture.

Par contre, comme annoncé dans le BIM précédent, le Club House étant ouvert (en demandant les clés) pendant les heures de secrétariat, il est désormais possible de choisir une boisson au distributeur avant de monter au Club.

AIDE A L'U.P.S.M.(LES USAGERS DU PORT DE ST MARTIN)

Notre Cercle a été créé en 1968, comme le rappelle la couverture de ce BIM. Les "Plaisanciers" habitant La Flotte allaient alors régater au Club d'Ars qui leur a conseillé de monter un Cercle à La Flotte et les a aidé à le faire.

A notre tour, nous soutenons Les Usagers du Port de St Martin et les avons autorisé à envoyer pendant l'année 1998 des représentants, soit aux régates, aux sorties en mer ainsi qu'à quelques repas organisés par le Cercle pour leur permettre de démarrer leur propre activité.

VERS UNE ASSOCIATION DES CLUBS DE L'ILE DE RE

C'est un dossier important à étudier par le C.N.L.F. L'épi de la pointe des Barres a mis en lumière le fait que la mise place des Communautés de Communes allait rendre difficile, pour ne pas dire inefficaces les relations entre les associations et leur maire sur certains sujets. En effet, certains dossiers vont échapper aux communes qui volontairement souhaitent qu'ils soient traités au niveau des communautés. Il nous faut donc nous adapter et essayer d'établir des liens entre nos associations soit, pour parler d'une seule voix, soit pour faire masse ou encore apporter des éclairages multiples.

C'est ainsi que la défense des côtes est du ressort de la Communauté de Communes et que c'est le maire des Portes qui désormais instruira ce genre de dossier.

Nos relations, excellentes avec Ars et maintenant avec St Martin vont nous faciliter la tâche pour ce rapprochement. Affaire à suivre.

NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LE PAIEMENT DES DROITS DE REGATES

Le mode de règlement est changé compte tenu des difficultés qui apparaissent dans la gestion des paiements.

Désormais, chaque régatier, en fonction du nombre de régates auxquelles il compte participer (les régates sont connues à l'avance), versera une provision de 100 F pour 2 régates ou de 200 F pour 4 régates et plus. Le responsable des régates fera les appels au fur et à mesure de l'avancement dans la saison et des participations. En fin de saison, le point sera fait pour chaque participant, avec éventuellement un remboursement pour des régates non courues.

FAITS MARQUANTS DE LA VIE DU CLUB DEPUIS L'ETE

En Septembre : le 6, une éclade; le 13, la régata du Domaine BERTAGNA, nouveau sponsor amicalement présenté par M.Becker; le 27, le repas au restaurant Les Dauphins à St Martin a réuni 32 membres, autour d'un excellent repas.

En Octobre : le 4, l'apéritif Ile de Ré;

le 18, réunion de coordination des activités 98 suivie d'un apéritif qui a permis aux représentants du Crédit Mutuel Océan de nous remettre le Prix de l'Association la plus dynamique de l'île, enfin, une grande partie des participants s'est retrouvée le soir au restaurant Le Nautic autour d'un repas forestier.

En Novembre : le 1er, les huîtres et "ce qui va avec", apéritif organisé par Lucette Parcevaux a attiré une trentaine de personnes ; le 15, la découverte du Restaurant Le Belvédère n'a eu que peu de participants malgré l'agréable surprise qu'il nous a faite par la qualité de son repas; le 22, nous n'avons pas résisté à l'incontournable Beaujolais nouveau.

En Décembre : le 6, Comité de Direction, Salon Nautique et sympathique repas au 56ème étage de la Tour Montparnasse organisé par Lucette et Michel Hoedts; le 13, apéritif du Sud Ouest avec foie gras et magrets.

Nous terminerons l'année par la régata des pieds gelés, le 27 et par un apéritif sur le thème la Russie d'autrefois.

PROGRAMME AVANT SAISON 1998

JANVIER	Sam. 10	18 H 30	Apéritif - Galette des Rois - Au Club-House
	Sam. 24	20 H 00	Raclette Valaisanne
FEVRIER	Sam. 14	20 H 30	Repas de la St Valentin à La Moule Barboteuse à St Martin
	Sam. 28	18 H 30	Apéritif du Mardi Gras - Au Club-House
MARS	Sam. 14	20 H 00	Cassoulet et Confit Toulousain - Au Club House
	Sam. 28	18 H 30	Apéritif Espagnol - Au Club House
AVRIL	Sam. 11	14 H 30	Régate de l'après-midi
		20 H 30	Repas Amical - à La Grange au Puits au Bois
	Sam. 25	18 H 30	Apéritif Bourguignon - Au Club House
MAI	Sam. 2	15 H 00	1ère Réunion Information Equipières - Au Club House
		18 H 30	Apéritif Ecosais chez le Président
	Vend. 8		Dîner Vend. sur le Vieux Port de La Rochelle
	Sam. 9		Déjeuner Sam. aux Minimes
	Sam. 16	9 H 00	Régate Coupe Perge sur deux marées
	Sam. 30	20 H 30	Repas Italien à La Piratella à La Flotte
		18 H 30	Apéritif Provençal - Au Club House
JUIN	Sam. 13		Sortie en mer à La Faute
	Dim. 14		
	Sam. 20		Régate de l'après-midi
		18 H 30	Apéritif Le Sancerrois - Au Club House
	Sam. 27	20 H 30	Repas amical au Poseidon

TARIFS D'AMARRAGE DANS L'AVANT PORT 1998

		Toute l'année	du 1/04 au 31/10	Année sauf Juil/Août	Juillet + Août	Juillet	Août	Septembre /Octobre
Long. H.T.	Larg.H.T.	T.A.	S.C.	A.R.	J.A.	V.J.	V.A.	A.S.
<5	2.00	2.371 F	2.134 F	1.027 F	1.185 F	395 F	790 F	474 F
<6	2.30	3.161 F	2.844 F	1.369 F	1.580 F	527 F	1.054 F	632 F
<7	2.60	3.950 F	3.554 F	1.712 F	1.975 F	658 F	1.317 F	790 F
<8	2.80	4.740 F	4.265 F	2.054 F	2.349 F	790 F	1.579 F	948 F
<9	3.10	5.529 F	4.976 F	2.396 F	2.765 F	922 F	1.844 F	1.106 F
<10	3.40	6.319 F	5.687 F	2.738 F	3.159 F	1.053 F	2.106 F	1.264 F
<11	3.70	7.109 F	6.398 F	3.081 F	3.554 F	1.184 F	2.369 F	1.422 F

Nous attirons votre attention sur deux points :

I. La base de ce tarif est la longueur maximum.

Toutefois, pour chaque catégorie de longueur il est indiqué une largeur maximum.

En cas de dépassement de cette largeur, le tarif appliqué est celui correspondant à la largeur maximum du bateau.

Exemple : un bateau de 6 m 80 de long faisant 2.75 de large paiera 4.740 F (8 m) à l'année.

II. Les aménagements de l'avant port (pontons et catways) ne permettent d'accueillir ni multicoques, ni anciens bateaux de pêche professionnelle en raison de leur poids. Seulement 2 à 3 places peuvent être utilisées le long du môle, après accord du responsable.

<p style="text-align: center;">NOUVELLES DISPOSITIONS EN MATIERE D'AFFECTATION DES PLACES DANS L'AVANT PORT</p>
--

Une analyse méticuleuse des participations aux différentes activités du Cercle en 1997, faisant suite à une approche de ces participations en 1996, montre que plus de 30 membres dont 21 disposant de place dans l'avant port pour leur bateau, n'ont pas participé à une seule manifestation, ni même mis le pied une fois au Club House et que 25 autres ne sont apparus qu'une seule fois.

A l'inverse, un certain nombre de membres récemment entrés au Club, sont très participatifs mais nous leur refusons des places, faute d'en avoir de disponibles.

Certains autres attendent d'avoir des places dans le port pour acheter un bateau mais cela ne les empêche pas de participer à tout ce que le Cercle leur offre comme activités ne nécessitant pas de bateau.

En conséquence, le Comité de Direction du 6/12/97 a pris la décision de ne plus faire bénéficier de leur ancienneté les membres dont la participation à nos activités n'est pas assidue.

Ce qui, bien sûr, ne veut pas dire qu'ils n'auront plus de place s'il en reste, une fois les demandes des membres participatifs satisfaites.

NOUS INVITONS DONC TOUS LES MEMBRES RECHERCHANT UNE PLACE D'AMARRAGE, A REMPLIR ET A RENVOYER LE FORMULAIRE "DEMANDE D'EMPLACEMENT DANS L'AVANT PORT 1998".

Enfin, le Comité de Direction a également pris la décision de ne plus accepter, pour des raisons de risque d'endommagement des catways, les anciens bateaux de pêche professionnelle en bois, généralement très lourds et de fort déplacement. Les propriétaires possédant ce type de bateaux voudront bien prendre contact avec Yves Ferrasson afin d'étudier la possibilité d'utiliser un emplacement le long du môle mais, plus aucun bateau de ce type ne sera désormais accepté en dehors de ceux existants.

PROGRAMME INFORMATION 1998

En page 10 de votre horaire des marées 1998 vous trouverez le détail du programme d'information pour la saison à venir.

Après une année de demi-sommeil et une année de profond sommeil, le C.N.L.F. entend reprendre le chemin de l'information. Principalement pour les nouveaux membres qui n'ont pas bénéficié des cycles de formation des années passées mais aussi parce que c'est la vocation de notre Cercle d'aider les participants à affronter la mer avec un maximum d'atouts.

Il ne sera pas facile en Juillet et Août, où chacun est très pris, de rajouter des séances à celles déjà prévues.

Nous attirons votre attention en ce qui concerne celle du 6/08, Préparation au permis VHF, dont l'examen se déroulera dans nos locaux le 12/08 sous l'autorité de l'Inspecteur de FRANCE TELECOM, sur le fait que cette année l'ambiance, jusque là bon enfant, semble devoir être remplacée par une attitude plus rigoureuse et qu'il serait maladroit de se présenter, même le 6/08 sans avoir étudié le fascicule que nous vous encourageons à demander au secrétariat. En effet, en deux heures, nous ne pourrions revenir que sur les points les plus importants.

Dès maintenant nous tenons à votre disposition la fiche d'inscription à l'examen de Certificat Restreint de Radiotéléphoniste ainsi que le livret de formation.

Si vous êtes intéressé, demandez-nous les documents nécessaires et retournez, tout de suite ou **avant fin Juin dernière limite** le bulletin d'inscription rempli.

L'examineur nous demande de connaître, deux mois avant la date de l'examen, le nombre de personnes inscrites.

En Mai et Juin, nous avons annoncé le début de la formation des équipières (destinée aux femmes souhaitant être davantage partie prenante dans les manoeuvres). Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en téléphonant au Président, au 05 46 09 64 75 qui se chargera de coordonner ce programme.

En ce qui concerne les navigateurs(trices) débutants souhaitant être initiés à la navigation, de même que les personnes désireuses de suivre les cours de matelotage, les inscriptions doivent être adressées par courrier ou par téléphone au secrétariat du Club au 05 46 09 97 34.

RAPPEL DES COTISATIONS 1998

Par l'intermédiaire du BIM 9711, nous vous avons adressé l'appel de cotisation pour l'année 1998.

Beaucoup d'entre vous nous ont déjà envoyé leur règlement. Nous vous rappelons que la cotisation est payable au 1er Janvier de chaque année et au plus tard le 15/01/98 et vous remercions d'adresser au secrétariat votre chèque libellé à l'ordre du C.N.L.F. accompagné du bordereau réponse adressé dans le BIM 9711.

REGLEMENT DES LICENCES 1998

Si vous souhaitez participer à des régates pour la saison 1998, nous vous encourageons à prendre une licence à la Fédération Française de Voile par l'intermédiaire du Club.

Une fiche explicative peut vous être adressée vous donnant tous les détails sur la couverture que représente cette licence. M. Frédéric Clément, toujours en charge des licences, se chargera de vous faire parvenir votre licence directement. Cependant, votre demande de licence ci-dessous doit être adressée, accompagnée de votre règlement au secrétariat du Club au plus tard le 31 Janvier 1998. La mise en banque de votre règlement aura lieu aux environs du 15 Avril 98.

REGLEMENT DES LICENCES 1998**LRV 98**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

Suite à votre appel de droit de licence, je vous prie de trouver ci-inclus, un chèque de : _____ Frs à l'ordre du CNLF sur la banque _____ en couverture des licences pour moi-même :

Mr _____

Mr/Mme/Melle _____

né(e) le (*) _____

déjà licencié(e) en 1997 (**)

dans quel club _____

et les membres de ma famille ou mes équipiers dont les noms suivent :

Mr/Mme/Melle _____

né(e) le (*) _____

adresse _____

déjà licencié(e) en 1997 (**)

dans quel club _____

Mr/Mme/Melle _____

né(e) le (*) _____

adresse _____

déjà licencié(e) en 1997 (**)

dans quel club _____

En 1998, le coût de la licence adulte a été fixé à 226 F et celui de la licence junior à 113 F (moins de 18 ans avant le 01/01/1998).

Vous remerciant de m'adresser les récépissés de licence ou de me les faire parvenir par la fédération.

Je vous souhaite bonne réception de la présente.

Le _____

Signature :

(*) préciser obligatoirement la date de naissance si vous n'aviez pas obtenu votre licence l'année passée par le CNLF

(**) rayer si pas le licence en 1997

LE SPONSORING

Parce qu'il nous faut préparer l'avenir en encourageant la compétition et en aidant à la formation des jeunes qui seront les membres du C.N.L.F. de demain, le Bureau du C.N.L.F., Secrétaire, Trésorier, Président, aidés d'Yves Ferrasson et de Louis-Marie Brémaud a mis au point en octobre 1997 un dossier de sponsoring destiné à être présenté aux partenaires susceptibles de s'intéresser au développement du Cercle.

Le dossier sponsoring était précédé d'informations sur le Cercle, sur son fonctionnement et ses données comptables.

Le dossier proprement dit comprenait, les raisons de la recherche d'un ou plusieurs sponsors, ce que le C.N.L.F. est prêt à apporter, ce qu'il attend d'un sponsor, notre vision du partenariat, des exemples d'actions concrètes et d'actions lourdes, la compétition, la formation des jeunes et des actions plus spécifiques.

Et en conclusion, notre souhait de trouver un seul sponsor.

Le 1er exemplaire de ce dossier a été adapté et remis au Crédit Mutuel Océan (C.M.O.).

Depuis 30 ans, pour nos régates, nous avons des sponsors pour des opérations limitées. Depuis quelques temps, Martell et Hewlett Packard nous ont permis de sponsoriser différentes manifestations.

Avec le C.M.O. nous n'avons pas abouti à un programme de partenariat général mais nous sommes convenus d'un partenariat adapté à leurs moyens et, limité à un objectif précis : l'aide au développement de leur clientèle à La Flotte, leur implantation étant récente.

En Octobre 97, le C.M.O. nous a remis le prix de l'association la plus dynamique de l'Ile de Ré (2.000 F sans contre partie). Auparavant, il nous avait aidé lors de notre repas de fin de saison au Richelieu (1.000 F).

Ils viennent de nous confirmer une aide complémentaire de 15.000 F pour la fin de 1997 et l'année 1998, que nous nous engageons à utiliser pour améliorer certaines de nos manifestations ou réunions importantes, comme les apéritifs de l'A.G., le repas d'été, la soirée sur l'Ilienne, le pique-nique du Club, le repas à Paris, etc..., manifestations auxquelles le C.M.O. enverra un ou plusieurs représentants à chaque fois.

De telles opérations pourront être étudiées avec d'autres partenaires à ce niveau ; leur cumul représentant une aide financière non négligeable (c'est le cas de Hewlett Packard, mais nous attendons qu'ils nous précisent leur objectif).

Ces recherches n'ont toutefois rien à voir avec celles que nous comptons poursuivre pour trouver un partenaire avec lequel nous pourrions monter des opérations lourdes.

Par exemple, l'équipement d'un bateau qui aux mains des skippers du club participerait aux différentes compétitions régionales. Par exemple encore, mettre en place un programme qui prendrait le relais dans la formation des jeunes qui sortent de l'Ecole de Voile pour éviter, en les faisant naviguer avec nous, le fameux trou des 15/20 ans pendant lequel ils naviguent uniquement avec leurs parents, le bateau de ceux-ci ne leur paraissant pas très attractif.

Si vous avez des idées sur les partenaires que nous pourrions approcher et des filières pour les contacter, demandez-nous de vous adresser le dossier sponsoring du C.N.L.F., étudiez-le et rappelez-nous. Nous pourrions vous laisser faire la première approche seul ou bien la faire à votre place ou la faire avec vous.

Précisez-nous bien si vous envisagez un partenaire pour une opération lourde ou spécifique.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DU 6/12/97
--

Quarante et une personnes se sont retrouvées au Restaurant le Ciel de Paris, au 56ème étage de la Tour Montparnasse, le soir du 1er Samedi du Salon Nautique de Paris, Porte de Versailles pour une très agréable soirée préparée par Michel et Lucette Hoedts.

Ce repas était précédé d'une réunion du Conseil de Direction à laquelle 9 membres s'étaient rendus. 5 membres s'étaient fait excuser nous ayant adressé leur pouvoir.

Les sujets suivants ont été abordés ou débattus :

<u>Point sur les effectifs</u> : au 1er Janvier 1997	153 membres
Pendant l'année 97	16 membres ont quitté le Cercle
Pendant l'année 97	8 nouveaux membres ont rejoint le Cercle
au 1er Janvier 1998	l'effectif sera donc de 145 membres

Etat budgétaire au 31/10/97 :

Daniel Haubert, le Trésorier avait fait adresser à chacun l'état budgétaire au 31/10/97 faisant ressortir un excédent de 48.000 F.

Diverses précisions ont été données pour réduire cet écart :

- les amortissements non encore passés : - 32.624,75 F
- les salaires, charges et factures des 2 derniers mois : évaluation trop imprécise pour être mentionnée
- les produits financiers env. + 20.000 F
- l'opération Horaire des Marées + 15.800 F

Le tout montre que nous sommes proches de l'équilibre une fois encore.

Investissements et amortissements :

Les investissements de 93 (début de la croissance du C.N.L.F.) à 97 se sont montés à :

239.840 F dont 42.091 F en 1997

sur ce total :

118.367 F ont été amortis dont 32.624,75 en 97

Il reste encore à amortir à partir de 98

121.472 F

Projet d'investissements 1998 :

Le C.D. a avalisé les propositions du Bureau pour 15.000 F d'investissements notamment en matériel de bureau et en informatique pour les nouveaux locaux du secrétariat.

PROGRAMME 1998 :

Un horaire des marées reprenant tous les programmes de 1998 a été distribué aux membres du C.D. Deux exemplaires sont adressés dans ce BIM en précisant que le programme général n'est pas joint.

Proposition d'exception au règlement du droit d'entrée :

Les différentes exceptions rencontrées jusqu'alors ont été avalisées par le Conseil et notamment dans les cas de copropriété, des membres par filiation et des membres juniors ou non autonomes financièrement.

Proposition de nouvelles dispositions en matière d'affectation des mouillages :

Le texte est repris in extenso dans ce BIM et sera également repris dans le règlement intérieur du C.N.L.F. en cours de préparation;

Sponsoring :

Les membres ont été tous informés des accords passés avec le C.M.O. (repris dans le BIM).

Parrainage :

Le Président a fait part de l'accord donné à l'U.P.S.M. pour les aides au démarrage d'une activité calquée sur celle du C.N.L.F. et accueille en 1998 quelques uns de leurs membres à différentes manifestations comme le C.N.A.R. l'avait fait il y a trente ans lors de la fondation du C.N.L.F..

Questions diverses :

Le problème de l'équilibre dans le financement du club a été évoqué. Toutes les activités reflètent le bénéfice de 10% souhaité en 97. Il nous reste à trouver un système convenant aux participations aux sorties en mer. Dossier que les responsables ont pris en main.



L'ENSEMBLE DE L'EQUIPE DIRIGEANTE,
LES RESPONSABLES DES DIFFERENTES MANIFESTATIONS DU CERCLE,
SANS OUBLIER LA SECRETAIRE
VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS VOEUX MARINS DE BONHEUR ET DE SANTE
POUR L'ANNEE 1998

